

Commerce entre le Canada et les Philippines

Les échanges entre le Canada et les Philippines s'inscrivent dans le cadre d'un accord commercial bilatéral et du GATT, auquel les Philippines ont adhéré le 1^{er} janvier 1980. Ce pays bénéficie du Tarif canadien de préférence générale accordé aux pays en développement.

Les exportations du Canada vers les Philippines, qui se sont chiffrées à \$84,7 millions en 1979, ont progressé sensiblement pour atteindre \$108 millions à la fin de 1980. Nos importations des Philippines ont augmenté à un taux semblable, passant de \$78,3 millions en 1979 à \$101 millions en 1980.

Le Canada est au sixième rang des investisseurs aux Philippines, principalement dans les secteurs de la fabrication, des banques, de l'assurance et de l'exploitation minière. Ces secteurs, ainsi que les télécommunications, la production et la distribution d'électricité offrent d'excellentes possibilités aux exportateurs canadiens.

Le 5 juin 1981